



Saison 2024/2025

Tarifs et dispositions particulières

Conditions générales

La cotisation club est un forfait pour tous les cours proposés (dès un cours par semaine)

Les cours sont préparés et assurés par des instructeurs

- 6ème DAN - Diplômé d'état DEJEPS
- 4ème DAN - DIF et CQP
- 2ème DAN - DAF
- 1er DAN - DIF

KARATE ENFANT et ADO (de 7 à 17 ans)

Licence Karaté SHOTOKAN	=	37€
Cotisation Club	=	115€
<i>(à noter, si code pass'sports 50€ déduits)</i>		
Soit au total	=	152€

KARATE ADULTE

Licence Karaté SHOTOKAN	=	37€
Cotisation Club	=	155€
Soit au total	=	192€

Optionnel - Achat Passeport Sportif FFKARATE = 25€

SELF DÉFENSE à partir de 15 ans

Licence Karaté DÉFENSE	=	37€
Cotisation Club	=	155€
Soit au total	=	192€

La présidente **Déborah DROUY**



Saison 2024/2025

Tarifs et dispositions particulières

Conditions particulières

REGROUPEMENT FAMILLE

-25% sur la cotisation club dès la deuxième personne

CO-FONDATEUR, BUREAU/COMITÉ DIRECTEUR

Licence et cotisation offertes

INSTRUCTEUR (Diplômé à partir de DAF - à remettre au bureau)

Contre un engagement à gérer un minimum de 10 cours dans l'année la licence et la cotisation seront offertes

INSTRUCTEUR EN FORMATION SOUS L'ÉGIDE DU CLUB

FRAIS DE FORMATION OFFERTS JUSQU'AU DIF,

En contrepartie, une contribution bénévole à la vie du club sera attendue

La présidente **Déborah DROUY**